

TITRE PROFESSIONNEL ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SÉCURISÉES



Objectifs

Former au métier d'administrateur d'infrastructures sécurisées :

- administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure,
- intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée,
- faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité

Contexte :

L'AFPA propose une formation de 10 mois sanctionnée par un titre professionnel de niveau 6 d'administrateur d'infrastructures sécurisées (métier également appelé : « administrateur systèmes, réseaux et sécurité », « responsable infrastructure systèmes et réseaux », « superviseur infrastructure et réseaux »).

Le titre professionnel administrateur des infrastructures sécurisées du centre AFPA de Blois a obtenu le label CyberEdu en 2019 (validité jusqu'en septembre 2022).

Les conditions d'admission sont les suivantes :

Maîtrise des fondamentaux systèmes, réseaux et environnements virtualisés, de préférence attestée par un diplôme ou une certification informatique de niveau 5, ou expérience significative équivalente aux prérogatives d'un technicien supérieur (technicien systèmes réseaux). Un niveau d'anglais technique est également requis à l'entrée en formation.

Le programme :

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure : bonnes pratiques et participation à la qualité de service - Administration et sécurisation d'un réseau d'entreprise, d'un environnement système hétérogène, d'une infrastructure de serveurs virtualisée (8 semaines).

Public cible

Tout public.

Principe

Formation de 10 mois ajustable en fonction de la demande des participants.

Module 2. Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée : Création des scripts d'automatisation - Intégration et gestion des différents environnements de travail des utilisateurs - Administration des services dans une infrastructure distribuée (8 semaines).

Module 3. Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité : Supervision, mesure des performances et de la disponibilité de l'infrastructure et présentation des résultats - Proposition d'une solution informatique répondant aux besoins - Mesure et analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité (9 semaines).

Période en entreprise (16 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Certification :

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 6 d'administrateur d'infrastructures sécurisées. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure = module 1

CCP - Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée = module 2

CCP - Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, il est possible de présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPA

Adresse du centre de formation :
AFPA
13 rue Robert Nau
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/administrateur-d-infrastructures-securisees>

Contact

Laurent Ferrière
AFPA
13 rue Robert Nau
41000 Blois
Tél : 3936 (numéro gratuit)
laurent.ferriere@afpa.fr